Cayenne, le 10 avril 2015

LE ROLE DU PROFESSEUR REFERENT

Il est responsable d'un ou plusieurs élèves attribués par le professeur principal.

Le nombre d'élèves dont est responsable le référent, durant toute l'année scolaire, est calculé par rapport aux nombres d'heures de cours.

Il est chargé :

- De fournir des pistes de recherche de stage (avec l'aide du Chef de Travaux et du Professeur Principal si nécessaire), et d'accompagner l'élève dans sa recherche de stage,
- De signer la convention de stage avant de la remettre au professeur principal,
- De vérifier, **le premier jour de la PFMP**, la présence de l'élève en entreprise en téléphonant à l'entreprise d'accueil,
- De consigner et communiquer tout incident ou difficulté à l'ensemble des acteurs de formation,

Il est un acteur principal permettant une relation harmonieuse entre l'établissement, l'entreprise et l'élève.

***NB** : le professeur référent ne visite pas forcément les élèves dont il est responsable.*

Josiane Mangiavillano

Chef de Travaux

Avenue Voltaire - 97300 CAYEENNE Cedex
Email : ce9730003r@ac-guyane.fr / Tél. : 0594 253966 / Fax : 0594 300039

Avenue Voltaire - 97300 CAYEENNE Cedex
Email : ce9730003r@ac-guyane.fr / Tél. : 0594 253966 / Fax : 0594 300039